



République Française
Département du Gard
Mairie de Dions – 30190

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} avril 2022

LE 1^{er} avril de l'an deux mille vingt-deux à 19h, le Conseil Municipal de DIONS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur le Maire THEOTIME Gérard.

Présents : Sylviane Beylard, Jérôme Boucoiran, Patrick Chabert, Mireille Chartier, Annette Couderc, Marceau Fricon, Christian Lazzaroto, Michaël Micucci, David Racanière, Nicole Raymond, Fabienne Saint-Gratien, Gérard Théotime.

Excusés : Pauline Dudek, Stéphanie Ogier.

Procurations :

Secrétaire de séance élue : Fabienne Saint Gratien

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16/02/2022: Unanimité

Début de séance : 19h10

DELIBERATIONS :

1. *Compte de gestion exercice 2021: **délibération 013-2022 votée à l'unanimité ;***
2. *Compte administratif exercice 2021: **délibération 014/2022 votée à l'unanimité ;***
3. *Affectation du résultat 2021 : **délibération 015/2022 votée à l'unanimité ;***
4. *Taux de contributions directes 2022: **délibération 016/2022 votée à l'unanimité ;***
5. *Tableau des emplois 2022 : **délibération 017/2022 votée à l'unanimité ;***
6. *Budget primitif 2022: **délibération 018/2022 votée à l'unanimité ;***

7. Biens sans maître - Parcelles AI0264-AI0265-AI0266: **délibération 019/2022 votée à l'unanimité** ;

8. Redevances d'occupation du domaine public: **délibération 020/2022 votée à l'unanimité** ;

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1) *Ju Jutsu :*

Nous avons été approchés par des encadrants sportifs bénévoles de JUTSU pour proposer une activité sur la Commune de Dions.

Ils souhaitent occuper la salle polyvalente le mercredi (hors périodes de vacances scolaires) pour une durée de 2h30 soit 44 séances.

Pas opposé sur le principe, se pose quand même le principe de la gratuité et de la préservation du bon état des lieux.

Une location devrait s'imposer avec une caution pour garantir le bon état des lieux.

Le prochain Conseil Municipal débattera sur le projet de convention.

2) *Manifestation cyclo touriste :*

Le 25 septembre prochain Dions sera le point de départ d'une importante manifestation de cyclo touristes. A cette occasion la salle polyvalente sera louée pour la journée et le parking des Aires de Braune sera mis à disposition.

3) *Extinction de l'éclairage public :*

La Commune a été destinataire d'un courrier du Syndicat Mixte d'électricité du Gard nous informant d'une possible hausse du coût de l'électricité pour les collectivités territoriales chiffrée entre 30 et 40%.

Notre budget ne nous permet pas, en l'état, de supporter une telle hausse, il nous faut donc impérativement réduire notre consommation.

Si trois bâtiments communaux ont fait l'objet de rénovations thermiques et énergétique il n'en n'est pas de même pour l'éclairage public dont la rénovation débutera en 2023 pour s'achever en 2025 avec à terme de réelles économies d'énergies.

D'ici là il nous faut réduire notre consommation.

Pour se faire nous allons lancer une expérimentation d'extinction de l'éclairage public à partir du 1er mai jusqu'au 30 septembre 2022.

L'éclairage sera éteint à partir de minuit sur tous les secteurs du village hors la route départementale 22 et le centre du village.

Courant septembre, nous lancerons une consultation auprès des habitants pour identifier d'éventuels problèmes et réfléchir à des horaires d'hiver pour l'extinction de l'éclairage public.

4) *Chemin du Moulin :*

Un certain nombre de nos concitoyens trouve les travaux réalisés chemin du Moulin particulièrement superflus.

Si on ne peut être que d'accord sur le fond rappelons que la création du chemin du Moulin et de l'aire de retournement des pompiers n'a pu être réalisée qu'au prix d'un protocole transactionnel passé entre la Commune et l'indivision Saint Haont et consorts et signé le 28 novembre 2019.

Ce protocole nous engage et sans la signature des deux parties nous ne pourrions pas procéder à l'échange de terrain.

5) *Service de restauration à destination des seniors:*

Il serait souhaitable de réfléchir à la possibilité de proposer un service de restauration le midi aux personnes âgées dans le cadre de la cantine scolaire.

Plusieurs Communes expérimentent déjà cette initiative avec des résultats en matière de lutte contre l'isolement des seniors tout à fait probants.

Un questionnaire sera envoyé aux personnes concernées pour voir si une telle initiative suscite de l'intérêt.

Une fois cette étape franchie nous travaillerons sur les conditions de mise en œuvre d'un tel service.

Fin de séance : 20h15

Secrétaire de séance :

Fabienne Saint Gratien

Le Maire

Gérard THEOTIME